



## CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CYCLO-CROSS MASTERS 2012/2013

Dimanche 25 novembre 2012 à Sisteron (Alpes de Haute Provence)  
Comité de Provence

### REGLEMENT ET DETAILS TECHNIQUES

---

#### **I) – ENGAGEMENTS**

##### **Clôture des engagements : 16 novembre 2012**

Les engagements seront effectués par internet via le site fédéral. Ils pourront aussi se faire individuellement ou par club à partir d'un bulletin téléchargeable à adresser à : Mme Christine HUMBERT – Villa Puerta del Sol – 3 Chemin de la Sube – 04300 St Maime – Tél : 06 76 65 18 80 ou 04 92 72 20 47

Le montant de l'engagement est de 12 €.

Toute information sur ce sujet fera l'objet d'une publication sur le site FFC [www.ffc.fr](http://www.ffc.fr)

Les listes d'engagés seront établies par la FFC pour chacune des catégories d'âge sans tenir compte de l'ordre des départs des coureurs sur la grille qui sera définie par le Jury des Commissaires. Pour les listes d'engagés avec numéros de dossards, les coureurs seront regroupés par Comité mis par ordre alphabétique.

Pour tous renseignements s'adresser à : M. Christophe HUMBERT – Roue d'Or Sisteronaise – Hôtel de Ville – Place de la République – 04200 SISTERON

Tél. 06 76 65 18 80 – Courriel : [president@rouedorsisteron.fr](mailto:president@rouedorsisteron.fr)

## **II) – PARTICIPATION**

Le Championnat de France Masters Cyclo-cross est ouvert aux coureurs français nés en 1983 et avant, titulaires d'une licence amateur du secteur compétition <sup>(1)</sup> ou du Cyclisme pour tous, limité au Pass'Cyclisme open et au Pass'Cyclisme.

(1) Seuls les coureurs sans point au classement UCI de Cyclo-cross à la date du 16 novembre, clôture des engagements, pourront participer.

## **III) – ATTRIBUTION DES TITRES DE CHAMPION DE FRANCE**

### **- Condition d'attribution**

Chaque championnat devra réunir un minimum de 6 coureurs de 3 comités régionaux différents pour que le titre de Champion de France de Cyclo-cross Masters soit attribué.

Par contre, pour les Dames le minimum est ramené à 3 quel que soit le nombre de comités régionaux représentés.

### **- Les catégories**

C'est l'âge en 2013 qui sera pris en compte pour l'affectation dans les différentes catégories. Ces catégories sont par tranche de 5 ans en conformité avec la réglementation fédérale et internationale, elles sont identiques pour les femmes comme pour les hommes :

Masters 1 : 30/34 ans  
Masters 2 : 35/39 ans  
Masters 3 : 40/44 ans  
Masters 4 : 45/49 ans  
Masters 5 : 50/54 ans  
Masters 6 : 55/59 ans  
Masters 7 : 60/64 ans  
Masters 8 : 65/69 ans

## **IV) – ORGANISATION DES EPREUVES**

Les participants seront regroupés sur les trois épreuves de la manière suivante :

- Séries Masters Hommes de 30 à 39 ans
- Séries Masters Hommes de 40 ans à 49 ans
- Séries Masters Hommes de 50 ans et plus et Séries Dames de 30 ans et plus

Pour les épreuves qui regroupent plusieurs tranches d'âge, l'appel sera fait par tranche d'âge (30/34, 35/39, 40/44 etc.).

Pour l'épreuve Séries Masters Hommes 50 ans et plus et Séries Dames 30 ans et plus, l'appel sera fait dans l'ordre ci-après et par tranches d'âge.

- 1- Séries Hommes de 50 ans et plus
- 2- Séries Dames de 30 ans et plus

A l'intérieur de chaque tranche d'âge, les coureurs seront appelés suivant un tirage au sort effectué par le Jury des Commissaires.

Un classement par catégorie d'âge sera établi avec pour chacune d'entre elles l'attribution d'un titre de Champion de France, si les conditions d'attribution ci-dessus exprimées sont remplies.

## **V) – PROGRAMME DES EPREUVES**

- 10 h 45 : Appel des concurrents Séries Masters Hommes 50 ans et plus, Séries Masters Dames 30 ans et plus
- 11 h 00 :** Départ Séries Masters Hommes 50 ans et plus  
Départ Séries Masters Dames 30 ans et plus. Le départ sera donné 30 secondes après celui des Séries Masters Hommes
- 13 h 00 : Appel des concurrents Séries Masters Hommes 40 ans à 49 ans
- 13 h 15 :** Départ des Séries Masters Hommes 40 ans à 49 ans
- 14 h 45 : Appel des concurrents Séries Masters Hommes 30 à 39 ans
- 15 h 00 :** Départ des Séries Masters Hommes 30 à 39 ans

## **VI) – DUREE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Le nombre de tours pour chaque Championnat sera déterminé sur place par le Jury des Commissaires sur la base des temps réalisés sur les premiers tours.

- Séries Masters Dames 30 ans et plus : 30 minutes  
Séries Masters Hommes 50 et plus : 40 minutes  
Séries Masters Hommes 30 à 49 : 50 minutes

## **VII) – DISPOSITIONS GENERALES**

- Permanence : Complexe du gymnase des Marres
  - Samedi 24 novembre 2012 – 14 h à 18 h  
Accueil des officiels, dirigeants et des coureurs.
  - Dimanche 25 novembre 2012 – à partir de 8 h 30
- Remise des dossards : A la permanence – Complexe du gymnase des Marres
  - Samedi 24 novembre 2012 – 14 h à 18 h pour toutes les catégories
  - Dimanche 25 novembre 2012 – 8 h à 9 h pour toutes les catégories
- Vestiaires et douches : Complexe du gymnase des Marres
- Contrôle antidopage : Complexe du gymnase des Marres
- Salle de presse : Complexe du gymnase des Marres
- Parking des officiels et Presse : Complexe du gymnase des Marres
- Parking coureurs : Complexe du gymnase des Marres
- Parking Camping-cars coureurs : Parking bas de la gare SNCF
- Reconnaissance parcours : Elle sera effectuée le samedi 24 novembre à 15 h 30

## **VIII) – CHANGEMENT DE MATERIEL**

Le changement de roues et de machine est autorisé au poste de matériel. Toutefois, lors d'un changement de machine, le concurrent ne pourra se séparer de son vélo avant d'être en possession de sa machine de recharge sous peine de pénalité, voire mise hors course.

L'attribution des postes de dépannage sera effectuée par comité régional et par tirage au sort, en fonction du nombre de coureurs engagés et du nombre de postes disponibles.

## **IX) – ENTRAINEMENT**

Le samedi 24 novembre de 14 h à 17 h.

Le dimanche 25 novembre le circuit de compétition sera ouvert 30 minutes avant le départ de chaque épreuve. Le port du casque est obligatoire à l'entraînement comme en compétition.

## **X) – MATERIEL**

Les bicyclettes utilisées doivent être de type Route uniquement répondant aux normes techniques pour des épreuves en groupe en ce qui concerne les roues et les additifs de guidon notamment.

Le guidon plat n'est pas autorisé. Le port du casque rigide est obligatoire non seulement lors des compétitions mais aussi lors des reconnaissances du circuit et des échauffements.

**NOTA IMPORTANT** : Le jury des commissaires peut, en fonction de circonstances rendant difficile la bonne gestion de l'épreuve, demander à certains coureurs doublés avant le dernier tour de se retirer de la course.

Les coureurs doublés dans le dernier tour seront quant à eux arrêtés au début de la dernière ligne droite et classés conformément à leur position.